



Organisation
internationale
du Travail



ProAgro



► Rapport de sélection de sous-secteurs agro-industriels pour le projet ProAgro Maroc **Résultats de recherche et recommandations**

Décembre 2020



► **Rapport de sélection
de sous-secteurs agro-industriels
pour le projet ProAgro Maroc**
**Résultats de recherche
et recommandations**

Décembre 2020

Copyright © Organisation internationale du Travail 2021
Première édition 2021

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel à rights@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Consultez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

Titre: Rapport de sélection de sous-secteurs agro-industriels pour le projet
ProAgro Maroc - Résultats de recherche et recommandations

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Pour toute information sur les publications et les produits numériques du Bureau international du Travail, consultez notre site Web www.ilo.org/publns.



Table of contents

1. Introduction	7
2. Méthodologie	9
Critères de sélection	9
Élaboration d'une longue liste de sous-secteurs	11
Enquête documentaire et de terrain	11
Analyse et priorisation des sous-secteurs	11
3. Sélection de la région d'intervention	13
4. Analyse des sous-secteurs retenus	17
Fruits rouges	17
Avocat	20
Maraîchage (y compris maraîchage bio)	22
Apiculture	24
Produits laitiers	26
Oléiculture (principalement olive, huile et conserves)	28
Résumé de l'évaluation et des recommandations principales	30
5. Conclusions et recommandations	33
Annexe A: Liste des structures rencontrées pendant la recherche de terrain	34



► Introduction

Ce rapport¹ a été élaboré pour orienter la sélection de sous-secteurs dans la phase de lancement du projet ProAgro Maroc. Celui-ci fait partie d'un programme multi-pays de l'OIT conçu dans le cadre de l'Initiative Spéciale « Emploi et Formation » du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Ce projet propose une stratégie intégrée combinant soutien à la mise en œuvre de politiques d'emploi, développement des compétences, développement de chaînes de valeur agro-industrielles et formation à l'entrepreneuriat. Il s'inscrit dans la continuité de l'appui fourni par l'OIT dans la formulation et la mise en œuvre des Plans Régionaux d'Emploi (PRE).

ProAgro Maroc sera mis en œuvre durant une période de 42 mois pour un budget total de 5 millions d'euros. Les composantes du projet sont destinées à développer la capacité des parties prenantes nationales, régionales et locales à élaborer et à mettre en œuvre des politiques qui ont pour but le renforcement du potentiel de création d'emplois dans le secteur agro-industriel.

L'objectif ultime du projet ProAgro Maroc est la création d'opportunités d'emplois décents pour les femmes et hommes dans le secteur agro-industriel. Cela se fera à travers quatre axes principaux :

- Un meilleur écosystème favorisant la création d'emplois décents et les investissements durables ;
- L'amélioration de la compétitivité des sous-secteurs sélectionnés dans le cadre du projet avec comme résultat une création d'emplois et de meilleures conditions de travail ;
- La formation professionnelle avec une meilleure connaissance et une anticipation des besoins en compétences ;

- La mise en place de mécanismes de développement d'entreprises à travers les services d'accompagnement et la promotion de l'entrepreneuriat.

Afin d'orienter les interventions du projet, et en particulier les activités liées au développement des capacités au sein des chaînes de valeur de l'agro-industrie, le projet a mené une recherche documentaire et de terrain afin d'identifier les sous-secteurs à haut potentiel de création d'emplois. Cette recherche a initialement exploré une longue liste de sous-secteurs dans trois régions du pays : Souss Massa, Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Rabat-Salé-Kenitra. L'enquête s'est ensuite progressivement focalisée sur une courte liste de sous-secteurs dans la région de Rabat-Salé-Kenitra (voir Chapitre 3 et 4).

Une fois les sous-secteurs sélectionnés, la deuxième étape consistera à les analyser en profondeur afin de mieux comprendre leur fonctionnement, prioriser les chaînes de valeur à haut potentiel d'emploi, identifier les acteurs de marché pertinents ainsi que les contraintes et les opportunités qui existent en termes de création d'emplois décents.

Ce rapport de sélection de sous-secteurs est structuré comme suit :

- Chapitre 2 : Brève introduction méthodologique
- Chapitre 3 : Considérations sur la sélection de la région
- Chapitre 4 : Tableaux de synthèse de l'analyse et de l'évaluation des six sous-secteurs
- Chapitre 5 : Conclusion et recommandations

¹ L'étude a été menée entre Octobre et Novembre 2020 et validée en Décembre de la même année. Le rapport a été rédigé par Elisa Mandelli (fonctionnaire technique OIT), Gilles Cols (Chef de Projet ProAgro Maroc), Mohammed Ihlal (consultant OIT en chaînes de valeur), Omar Aloui (consultant OIT en politiques d'emploi).

► Méthodologie

Cette étude de sous-secteurs a été menée en suivant la méthodologie de sélection de secteurs décrite dans le Chapitre 1 de « [Value Chain Guide for Decent Work](#) » de l'OIT et dans « [Lignes Directrices pour Sélectionner des Chaînes de Valeur](#) » élaborés par la GIZ et l'OIT.

Les différentes étapes de recherche et d'analyse sont représentées dans le diagramme suivant :



Critères de sélection

Les critères de sélection des sous-secteurs se regroupent sous trois catégories :

- **Pertinence** pour le groupe cible (hommes, femmes et PME dans l'agrobusiness) ;
- **Opportunités** de croissance inclusive du sous-secteur à travers : l'augmentation de la productivité ; la croissance de marchés locaux, nationaux et/ou

internationaux ; et/ou liens avec les « Contrat Programmes ».

- **Faisabilité** de stimuler un changement durable dans le système de marché à travers une collaboration avec des acteurs compétents et motivés et des synergies avec des projets existants et/ou des initiatives du gouvernement.

Le tableau qui suit détaille les sous-critères et les questions de recherche qui ont été développés pour chaque critère de sélection. Ces questions ont guidé l'équipe de recherche dans les différentes étapes de l'enquête documentaire et de

terrain. Cela a permis ensuite de clarifier et pondérer le potentiel de chaque sous-secteur pour la mise en œuvre du projet ProAgro au Maroc (voir Chapitre 4 et 5).

CRITÈRE	DÉTAILS
Pertinence	
1. Présence du groupe cible	▶ Combien de femmes et d'hommes sont employés dans le sous-secteur ? S'agit-il d'emplois saisonniers et le cas échéant, combien de jours ou semaines par an cela représente-t-il pour ces travailleurs ? ▶ Est-ce que les PME ont une présence relativement importante dans le sous-secteur ?
2. Représentation féminine	▶ Quelle est la situation actuelle et future de l'emploi des femmes dans le sous-secteur ? Dans quelle partie du sous-secteur travaillent-elles ? ▶ Quel sont les principales barrières de genre auxquelles les femmes doivent faire face ?
Opportunités	
3. Impact et échelle	▶ Quelle est la taille du marché au niveau global et quelle a été son évolution sur les 5 dernières années ? Actuellement, quelle part capture le Maroc (exportations) et quelle a été son évolution ? ▶ Est-ce que l'on s'attend à une croissance du sous-secteur (évolution de la demande) ? Quels sont les facteurs à la base de cette croissance ainsi que ses barrières (p.ex. dans l'environnement des affaires) ? ▶ Est-ce que les PME vont pouvoir participer à cette future croissance ? Quelles sont les principaux obstacles à leur participation ? ▶ Quel est l'impact attendu de cette croissance sur la création d'emplois pour les femmes et les hommes dans le secteur de l'agro-industrie ? ▶ Dans quelle mesure une modernisation de l'agriculture, une connexion à de marchés plus larges (locaux, nationaux ou internationaux) ou un accroissement des investissements étrangers peut accélérer la croissance du sous-secteur ? ▶ Quel a été l'impact du COVID19 sur le sous-secteur (faillites, perte d'emplois, baisse des exportations, baisse de la demande et/ou des prix, autres) ? Peut-on s'attendre à une reprise du secteur et à quelles conditions ?
4. Développement durable	▶ Est-ce que la croissance du sous-secteur pourrait engendrer un impact positif ou du moins neutre sur l'environnement ?
5. Création d'emploi de meilleure qualité	▶ Est-ce que le sous-secteur présente un potentiel pour créer des emplois de meilleure qualité pour le groupe cible à travers la création de nouveaux emplois, l'accroissement des revenus ou d'autres facteurs de qualité des emplois ? ▶ Est-ce que cet impact peut être obtenu plus rapidement que dans d'autres sous-secteurs et pour quelles raisons ?
Faisabilité	
6. Compétences et motivation des acteurs de marché	▶ Qui mène le développement et la croissance du sous-secteur (entreprises, gouvernement, autres) ? ▶ Est-ce que les acteurs de marché dans ce sous-secteur sont actifs et dynamiques ? Serait-il possible de travailler avec eux ? ▶ Est-ce que le sous-secteur est bien organisé et structuré ? ▶ Y a-t-il un potentiel de collaboration entre les acteurs pour promouvoir un ajout de valeur dans le secteur de l'agrobusiness ? ▶ Y a-t-il eu des investissements et/ou des innovations significatives dans le sous-secteur ?
7. Projets existants	▶ Quels projets sont (ou ont été) mis en œuvre par des bailleurs de fonds et l'OIT dans ce sous-secteur ? Dans quelle partie du sous-secteur opèrent-ils et dans quelle zone géographique ? ▶ Quelles sont les initiatives et stratégies du gouvernement dans ce sous-secteur et dans quelles zones géographiques opèrent-elles ? ▶ Dans quelle mesure le projet peut-il tirer profit ou établir des synergies avec ces projets et initiatives ? Est-ce que, au contraire, ces projets déforment le marché et, dans ce cas, vaudrait-il mieux s'en distancier ?
8. Faisabilité de la mise en œuvre	Quelle est la marge de manœuvre du projet pour promouvoir le développement des entreprises, l'entrepreneuriat, l'accès aux services financiers, le développement de compétences et/ou pour accélérer le développement et la croissance du sous-secteur ?

Élaboration d'une longue liste de sous-secteurs

Suite à une enquête documentaire rapide, l'équipe de recherche a pu identifier une liste de dix sous-secteurs pertinents pour le projet, présentes dans les régions (RSK, TTA et SM) et susceptibles d'être analysées plus en profondeur pendant la recherche de terrain. La liste incluait :

- ▶ Fruits rouges
- ▶ Pêche et aquaculture
- ▶ Oléiculture
- ▶ Avocat
- ▶ Produits laitiers
- ▶ Agrumes
- ▶ Argan
- ▶ Apiculture
- ▶ Safran
- ▶ Maraîchage

Enquête documentaire et de terrain

Pour chacun des sous-secteurs de la longue liste, l'équipe de recherche a mené une enquête à la fois documentaire (révision du Plan Maroc Vert, Contrat programmes, statistiques, études existantes et autres) qui a permis de progressivement procéder par exclusion en éliminant de la liste ces sous-secteurs qui se révélaient être moins pertinents pour le projet face aux critères de sélection mentionnés auparavant. L'exclusion en cours d'enquête de la région de Souss Massa et plus tard de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (voir Chapitre 3) a permis d'exclure certains sous-secteurs moins présents et importants pour la région de Rabat-Salé-Kenitra (p.ex. argan, safran, agrumes et pêche) et de se concentrer sur une courte liste de six sous-secteurs. Des entretiens semi-structurés avec des acteurs publics et privés au niveau national et régional (voir annexe A pour une liste des organismes rencontrés) ont permis de trianguler l'information sur ces six sous-secteurs et de collecter des données complémentaires à l'enquête documentaire et statistique.

Analyse et priorisation des sous-secteurs

Sur la base des données collectées dans l'enquête documentaire et de terrain, les six sous-secteurs de la longue liste pour la région de R-S-K ont été évalués à partir d'un système de notation de 1 à 3 pour chaque critère de sélection (pertinence, opportunité, faisabilité). Ainsi, la note 1 indique une « faible » pertinence/opportunité/faisabilité en comparaison aux autres sous-secteurs, la note 2 correspond à une notation « moyenne » et la note 3 « haute ». Cette évaluation est détaillée après l'analyse de chaque sous-secteur (chapitre 4) et elle est aussi résumée sous forme de tableau à la fin du 4^{ème} chapitre.



► Sélection de la région d'intervention

Le projet ProMaroc s'inscrit dans la continuité de l'appui fourni par l'OIT dans la formulation et la mise en œuvre des Plans Régionaux d'Emploi (PRE). C'est notamment pour cette raison que le projet adopte une approche régionale et se focalise sur une des régions appuyées par le passé. Toutefois, cette approche régionale n'empêchera pas le projet d'agir également au niveau provincial lorsque cela s'avère pertinent, ainsi que de faire le lien avec d'autres régions limitrophes si cela permet une plus grande efficacité et un impact plus important des activités du projet.

Parmi les régions éligibles, le bailleur de fonds a exprimé une préférence pour l'exclusion de la région de Souss-Massa étant donné la présence importante d'autres projets et acteurs. Deux régions ont donc été analysées sur base des critères de sélection, à savoir Rabat – Salé – Kénitra (RSK) et Tanger – Tétouan – Al Hoceima (TTA). Ci-dessous se trouvent les résultats de l'analyse menée par l'OIT sur base du travail de terrain effectué par les consultants nationaux.

CRITÈRES D'ANALYSE	INDICATEURS	TANGER – TÉTOUAN – AL HOCEIMA	RABAT – SALÉ – KENITRA
Potentiel de création ou de maintien de l'emploi dans le secteur agro-industriel	Productivité du travail agricole	+	+++
Potentiel d'amélioration de l'emploi des femmes et des conditions de travail	Taux d'activité, d'emploi et de chômage genrés	++	+++
Potentiel d'attraction d'investissements privés, nationaux et étrangers, dans le secteur agro-industriel	Présence des Investissements étrangers	+++	++
	Visibilité des projets agro-industriels dans la communication institutionnelle	+	++
Potentiel de renforcement et de structuration du tissu entrepreneurial	Offre de formation et d'incubation	+	+++
Alignement avec les priorités sectorielles définies dans les PRE	Priorités du PRE	++	+++
Mise en œuvre de la territorialisation de l'emploi	Signature de conventions de partenariat pour la promotion de l'emploi aux niveaux des provinces et régions	+	+++
Valeur ajoutée apportée par l'OIT et alignement des besoins avec les axes du projet ProMaroc	Profil de la croissance et profil des emplois	+	+++
Potentiel de complémentarité avec d'autres initiatives tout en évitant les duplications	Autonomie relative des acteurs	+	++
Environnement socio-politique et des affaires favorables pour la mise en œuvre du projet	Mise en place des CREA	++	++
Autres considérations opérationnelles (par ex. accès à la région et aux bénéficiaires)	Fiscalité et proximité	++	++

CRITÈRES D'ANALYSE	INDICATEURS	TANGER – TÊTOUAN – AL HOCEIMA	RABAT – SALÉ – KENITRA
Potentiel de création ou de maintien de l'emploi dans le secteur agro-industriel	Productivité du travail agricole	PIB agricole de 10-12 MM Dhs Pour une population active agricole de 500,000	PIB agricole de 20-23 MM Dhs Pour le même volume de population active agricole, soit une productivité du travail agricole supérieure de 100%
Potentiel d'amélioration de l'emploi des femmes et des conditions de travail	Taux d'activité, d'emploi et de chômage genrés	Taux de chômage inférieur à la moyenne nationale	Taux de chômage supérieur à la moyenne nationale
Potentiel d'attraction d'investissements privés, nationaux et étrangers, dans le secteur agro-industriel	Présence des investissements étrangers	Première région	Troisième région
	Visibilité des projets agro-industriels dans la communication institutionnelle	Le secteur de l'agro-industrie n'est pas individualisé dans la communication	Le secteur est exposé comme site prometteur dans la communication du CRI de la Région
Potentiel de renforcement et de structuration du tissu entrepreneurial	Offre de formation et d'incubation	Faible capacité d'accueil des centres de formation (560 stagiaires par an) et peu de centres d'excellence en agro-industrie	Présence des grandes écoles et de capacité d'accueil dans les centres de formation (1100 stagiaires par an)
Alignement avec les priorités sectorielles définies dans les PRE	Priorités du PRE	Les projets d'appui au développement de l'emploi dans les sous-secteurs à travers la création d'entreprises sont limités aux projets de développement du capital humain	Les projets d'appui à l'entrepreneuriat et à la qualité des emplois ont une place prépondérante dans les priorités
Valeur ajoutée apportée par l'OIT et alignement des besoins avec les axes du projet ProMaroc	Profil de la croissance et profil des emplois	Les territoires en phase d'extension et de croissance à base agricole sont très limités et peu représentatifs du reste de la région	Les besoins de mise à niveau des conditions d'emploi et de travail sont relativement plus mûres en raison de la productivité du travail et de la capacité du tissu industriel
Potentiel de complémentarité avec d'autres initiatives en évitant les duplications	Autonomie relative des acteurs	Plus grande dépendance des projets publics	Importance des initiatives locales spontanées dans les sous-secteurs innovantes (bio, agroécologie, SPG, part. GSM, etc.)
Environnement socio-politique et des affaires favorables à la mise en œuvre du projet	Mise en place des CREA	Création du Comité Régional d'Amélioration du Climat des Affaires en 2015	Création du Comité Régional d'Amélioration du Climat des Affaires en 2017
Autres considérations opérationnelles (par ex. accès à la région et aux bénéficiaires)	Fiscalité et proximité	Avantages fiscaux à Tanger	Proximité des centres de décision et de l'équipe de projet



Sur base de cette analyse, il a été estimé que la région de Rabat – Salé – Kénitra soit la plus appropriée pour le projet ProMaroc. L'équipe du projet en consultation avec le Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle et d'autres acteurs locaux ont donc décidé de se focaliser sur celle-ci.

Il est important de noter les points suivants :

- La recommandation de ce rapport ne se base pas sur le potentiel de croissance du secteur agro-industriel des régions en terme absolu. L'équipe ne prétend donc pas ici que la région de RSK aurait davantage de potentiel de croissance que la région de TTA.
- En revanche, le profil de la région de RSK, les priorités de la région (notamment telles que définies dans le PRE) et les types de besoins identifiés semblent être en meilleure adéquation avec les moyens et les outils du projet

ProMaroc. En d'autres termes, l'équipe du projet estime que l'impact potentiel des activités sera plus important sur la région de RSK que sur la région de TTA et que leur mise en œuvre se fera avec plus de facilité.

- Le projet ProMaroc tel que défini actuellement est une opportunité pour l'OIT et les acteurs marocains de développer une approche et des outils appropriés pour la création d'emplois décents dans le secteur agro-industriel. L'équipe du projet a de bons espoirs que, si les résultats sont positifs, le projet soit étendu à d'autres régions.



► Analyse des sous-secteurs retenus

Les tableaux qui suivent résument les résultats de la recherche documentaire et de terrain au sujet de six sous-secteurs retenus et de leur pertinence pour la création de travail décent pour la région de Rabat-Salé-Kénitra.

Les sous-secteurs sont les suivantes : fruits rouges, avocat, maraîchage (y compris maraîchage bio), apiculture, produits laitiers et oléiculture. Les sources des données quantitatives et qualitatives sont listées à la fin de chaque tableau (voir aussi Annexe A).

Fruits rouges

CRITÈRE	SOUS-CRITÈRE	NOTES
Pertinence	Présence du groupe cible	► Le sous-secteur génère 10,4 millions journées de travail par an au niveau national, dont environ 5,3 millions de journées de travail au niveau de la région de Rabat-Salé-Kénitra. ► 56% de la production se concentre dans la région de Rabat-Salé-Kénitra. ► Longtemps dominée par les grands producteurs (plus de 100 ha) le sous-secteur voit l'émergence de petites productions (moins de 5 ha). Les grands exportateurs souvent agrègent la production de plusieurs petits producteurs.
	Représentation féminine	► Le sous-secteur emploie beaucoup de femmes dans la récolte, le triage et le conditionnement. Le pourcentage des femmes employées dans le sous-secteur est estimé à plus de 75%. Il s'agit en grande partie d'un emploi saisonnier, précaire et informel. ► La précarité de l'emploi féminin inclut entre autres : l'état défectueux du transport du personnel, le non-recours aux contrats écrits, la non déclaration et sous déclaration des salariés, le non-respect des durées de travail qui peuvent dépasser souvent 11 heures par jour.
Opportunités	Impact et échelle	► Le sous-secteur englobe trois cultures principales de haute valeur ajoutée, à savoir la fraise, développé durant les années 80, la framboise, la myrtille et le mûrier, introduits en 2007, en plus de la culture du goji récemment adoptée dans la région du Gharb (région RSK). ► Encore peu populaires il y a une quinzaine d'années, les petits fruits rouges sont en train de devenir des « incontournables » du marché global des fruits et légumes et leur demande globale ne cesse d'augmenter. La valeur du marché global des fruits rouge est estimé atteindre les 25.6 milliards de dollars en 2027 et le taux de croissance annuel pour la période 2020-2027 est estimée à +3.1%. ► Le Maroc fait partie des principaux exportateurs : 170.000+ tonnes de fruits rouges exportés durant la campagne 2019/2020, ce qui représente une hausse de +24% par rapport à la campagne précédente. La Russie domine le marché mondial alors que la Pologne occupe le 1er rang européen. ► Le sous-secteur génère un chiffre d'affaires total national de 3,76 milliards de Dhs par an. ► La superficie totale des fruits rouges au niveau national a connu un accroissement remarquable en passant d'environ 3.035 ha en 2009-2010 à 8.400 ha en 2018-2019, soit une augmentation de 176%. La production suit la même tendance en passant de 107.000 T en 2009-2010 à 197.000 T estimées en 2018-2019, soit une augmentation de 84%. ► La valorisation et le conditionnement de la production des fruits rouges sont réalisés via 62 unités de valorisation installées dans les régions de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Souss Massa et RSK (27 unités à elle seule). ► Le sous-secteur est principalement voué à l'exportation, en particulier vers les marchés de l'Union européenne. Selon des autorités rencontrées, ils existent aussi des opportunités de développement vers le marché local où ces fruits sont actuellement commercialisés en vrac. ► Les mesures de prévention Covid ont entravé l'accès des travailleurs aux unités industrielles et généré des retards dans la préparation du programme d'exportation pour l'année 2021.

	Développement durable	- Des tendances de production durable commencent à émerger dans ce sous-secteur, encouragé aussi par la demande des consommateurs. L'entreprise française « Fruits Rouges & Co. » par exemple, produit ces fruits sous le respect des principes écologiques « La Charte Demain la Terre » et une partie de sa production satisfait le critère de « Sans résidu de pesticide détecté ». - Voir aussi le projet Frezna sous « projets existants ».
	Création d'emploi de meilleure qualité	Comme l'a souligné l'Office régional de mise en valeur agricole du Gharb (ORMVAG), ce sous-secteur offre des opportunités d'emploi et développement agro-industriel de par sa rentabilité et par les possibilités offertes de partenariat entre les petites exploitations et les grandes unités de valorisation pour l'export. Toujours selon ORMVAG, Le sous-secteur a le potentiel d'induire également le développement d'activités para-agricoles et le développement d'un tissu agro-industriel important (notamment à travers les unités de valorisation) dont les retombées d'emploi et économiques sont notables sur la collectivité locale.
Faisabilité	Compétences et motivation des acteurs de marché	- Le sous-secteur faisait partie des filières à haute valeur ajoutée ciblées par le Plan Maroc Vert et le Fond du Développement Agricole et s'est dotée d'un contrat programme pour la zone Loukkos-Gharb, couvrant la période 2014-2020. Ces stratégies ont facilité plusieurs investissements cibles, notamment dans des aménagements hydro agricoles et l'amélioration du service de l'eau d'irrigation par le biais du Programme national d'économie d'eau d'irrigation (PNEEI). Le sous-secteur sera aussi ciblé par la nouvelle stratégie « Generation Green 2020-2030 » lancée en février 2020. - Ce sous-secteur était encadré par la Fédération interprofessionnelle des fruit et légumes, mais vu la croissance de le sous-secteur une interprofession propre aux fruits rouges, "Interproberries Maroc" (IPBM), a été créée en 2018 par l'AMPFR (Association marocaine des producteurs de fruits rouges) et l'AMCEFR (Association marocaine des conditionneurs-exportateurs). Cette interprofession est considérée comme étant bien structurée et organisée. - Pour accompagner le développement du sous-secteur des petits fruits rouges dans zone de Loukkos (entre les régions du Tangérois et du Gharb), l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) a mis en place une équipe de recherche multidisciplinaire au niveau de son centre régional de Tanger dédiée à ce sous-secteur. - Un festival national des fruits rouges pour producteurs et exportateurs est organisé depuis 2016 à Kenitra par le Ministère de l'Agriculture, l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Gharb (ORMVAG) et la Fédération Interprofessionnelle (InterproBerries-Maroc), en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Région de Rabat-Salé-Kenitra. La 3^{ème} édition du festival avait comme thème « Filière des Fruits Rouges, levier de promotion de l'emploi et du développement rural ».
	Projets existants	- Ils existent plusieurs partenariats d'investissement de production de fruits rouges destinée à l'exportation comme le partenariat marocain-australien « Africain Blue Maroc » et la plus grande station de conditionnement de myrtilles en Afrique est située à Larache (région Tanger-T-A) dotée d'une unité de conditionnement de myrtilles d'une capacité de 100 T/jour et d'une unité frigorifique de 8 100 m3 pour le conditionnement de la production. Détenue à 90% par le groupe australien Costa et à 10% par le groupe anglais World Berry, cette station garantit 86 emplois permanents et fournit plus de 204.000 journées de travail pour les postes saisonniers. - Lancé en octobre 2017, le projet « Frezna » (financé par GIZ, Fonds Danone pour l'Ecosystème, DanTrade et Dirafrast), a pour mission de construire un modèle de production de fraise locale durable dans la région du Loukkos. Le projet adresse les enjeux environnementaux, sociaux et économiques des agriculteurs de petites exploitations, ainsi que les besoins en approvisionnement durable et de qualité des partenaires du projet. - Entre 2012 et 2015, Oxfam en collaboration avec d'autres organismes et ONGs, a mis en place des interventions visant l'amélioration des conditions de travail des femmes dans ce sous-secteur (salaire minimum, meilleures pratiques de santé et sécurité et de transport, représentation, etc.).
	Faisabilité de la mise en œuvre	Le Plan Maroc Vert et la nouvelle stratégie « Generation Green » créent un environnement propice aux initiatives publiques et privées dans ce sous-secteur. Cependant, la plupart de ces investissements semblent se focaliser sur des aspects productifs et de conditionnement. Plusieurs autorités rencontrées ont souligné leur intérêt à collaborer avec des projets qui relient les petites entreprises aux moyens et grands exportateurs. Des défis en termes d'amélioration des conditions de travail subsistent.



Évaluation du sous-secteur:

- **Pertinence : 2** – Haut potentiel d'emploi, notamment des femmes qui sont déjà très présentes dans la production et le conditionnement. Le sous-secteur semble néanmoins dominé par les grandes et moyennes entreprises même si des liens avec les petites entreprises commencent à émerger.
- **Opportunités : 3** – Le sous-secteur des fruits rouges (fraises, framboises, myrtilles) est en plein développement avec une demande internationale (et dans une certaine mesure locale) et une production qui continuent d'augmenter.
- **Faisabilité : 3** – Le Plan Maroc Vert et la nouvelle stratégie Generation Green créent un environnement propice aux initiatives publiques et privées qui se multiplient dans ce sous-secteur. Le dynamisme des acteurs et la pénurie d'initiatives qui visent les petites entreprises et les conditions de travail sont intéressants pour le projet.

Sources : « Note de veille-Filière fruits rouges » Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, Plan Maroc Vert, COMADER, FENAGRI, Office régional de mise en valeur agricole du Gharb (ORMVAG), agrimaroc.ma, futuremarketinsights.com, Coherent Market Insights, Zion Market Research, entretiens avec autorités et secteur privé.

Avocat

CRITÈRE	SOUS-CRITÈRE	NOTES
Pertinence	Présence du groupe cible	▶ Le sous-secteur crée annuellement 553.000 journées de travail au niveau national. ▶ La culture de l'avocatier nécessite un investissement initial considérable (entre 250.000 et 300.000 Dhs par hectare) notamment pour installer un système d'irrigation adéquat. De plus, la production effective de l'avocat commence seulement la troisième-quatrième année après la plantation de l'avocatier. Ces deux aspects pourraient limiter considérablement la participation des PME, du moins dans la phase productive du sous-secteur.
	Représentation féminine	▶ Aucune statistique sur la représentation féminine dans le sous-secteur n'a été identifiées même s'il est fort probable que les femmes participent dans la phase de la récolte comme elles le font dans d'autres sous-secteurs de fruits et légumes dans la région de R-S-K.
Opportunités	Impact et échelle	▶ Selon <i>Transparency Market Research</i> (TMR), le marché global de l'avocat avait été estimé à 13.64 milliards de dollars en 2018 avec la projection d'atteindre les 21.56 milliards en 2026. L'estimation du taux de croissance annuel pour la période 2018-2026 est de +5.9%. ▶ Le Mexique est le premier producteur mondial d'avocats devant la République Dominicaine et le Pérou. Les États-Unis sont les premiers consommateurs d'avocats. ▶ La région de Rabat-Salé-Kénitra est championne de la production avec une superficie dédiée à cette culture de 3.435 ha, soit environ 87% de la superficie nationale, dont une part importante de jeunes cultivations pas encore productives. ▶ La production nationale atteint plus de 14.000 tonnes, destinée essentiellement à l'export mais aussi au marché local. ▶ De 2008 à 2018, les exportations de l'avocat sont passées de 3.000 T à 21'500 T, enregistrant une hausse de 240%. Les exportations sont principalement orientées vers les pays de l'Union européenne mais une partie de la production est aussi exportée vers les pays du Golfe. ▶ La demande croissante à l'échelle mondiale génère des coûts élevés à l'export. Le prix du colis de 4 kg oscille entre 3 et 8 euros suivant la variété et la période. Une demande croissante est observée sur le marché local, où les prix de l'avocat oscillent entre 6 et 17 Dhs le kg. Le sous-secteur génère 622 millions de dirhams par an. ▶ Les exportations marocaines se heurtent à un marché international très concurrentiel et à une production locale très irrégulière dans sa quantité et qualité. Cependant, la proximité à l'Europe, marché d'absorption de l'avocat, représente un grand avantage par rapport aux producteurs sud-américains.
	Développement durable	▶ Malgré l'absence de données sur l'impact environnemental de ce sous-secteur au Maroc, plusieurs études scientifiques² démontrent que l'avocatier est connu pour ses nécessités en approvisionnement d'eau et son impact environnemental est souvent conséquent (utilisation d'eau, déforestation et dégradation du sol). Une étude de l'UNESCO classe son empreinte hydrique au niveau global à 1.981 mètre cube d'eau par tonne. Comparativement à d'autres cultures conventionnelles au Maroc, il faut 1.600 litres d'eau pour produire 1 kg d'avocat. Alors qu'un kilo de pommes de terre nécessite 590 litres, 500 litres pour le blé et 300 litres pour les tomates. Cet important besoin a induit une surexploitation des nappes phréatiques dans d'autres pays producteurs, surtout durant les mois de l'année où la pluviométrie est moins favorable.
	Création d'emploi de meilleure qualité	▶ Des statistiques et informations sur les conditions de travail dans ce sous-secteur ne sont pas disponibles. ▶ La culture de l'avocatier au Maroc est d'entretien facile et la plante est peu sujette à des attaques parasitaires. Celle-ci commence à produire seulement à partir de la troisième/quatrième années après la plantation. Cela réduit considérablement la quantité de main d'œuvre nécessaire et l'impact sur la création d'emplois à court terme.
Faisabilité	Compétences et motivation des acteurs de marché	▶ Les producteurs disposent d'une instance représentative, l'AMPEA (Association Marocaine des Producteurs Exportateurs d'Avocats) ▶ La compagnie marocaine « Mister Avocado » est devenue en un temps record un des premiers importateurs de l'avocat marocain sur le marché néerlandais (deuxième réceptacle mondial des exportations d'avocat). La compagnie a mis en place une politique d'intégration verticale en investissant dans ses propres parcelles de production au Maroc et en développant un vaste réseau de partenariat avec des producteurs du Gharb.
	Projets existants	▶ Le Plan Maroc Vert a contribué à faire évoluer ce sous-secteur et à dynamiser l'exportation en appuyant la mise à niveau des différents sous-secteurs de production et l'instauration d'une série d'incitations financières à l'investissement. À l'instar des autres sous-secteurs, la culture de l'avocat a bénéficié des mesures incitatives dans le cadre du Fond de développement agricole, notamment pour : la modernisation du tissu productif et de l'équipement des exploitations agricoles ; l'équipement en système d'irrigation localisé (actuellement généralisé sur tout le verger) ; l'équipement de Wind machines pour la protection du verger contre le gel avec un taux de subvention atteignant 30%. Le sous-secteur des « fruits exotiques » devrait avoir une place d'importance dans la nouvelle stratégie « Generation Green » lancée en février 2020.
	Faisabilité de la mise en œuvre	▶ Ce sous-secteur connaît un grand essor et un potentiel de croissance élevé vu la demande globale en hausse, le haut niveau de rentabilité et l'avantage comparatif du Maroc en termes de proximité du marché européen. Le sous-secteur peut compter sur un soutien politique et financier de la part du Gouvernement et l'intérêt de plusieurs producteurs qui ont reconverti une partie de leurs domaines à la production de l'avocat. ▶ Les investissements initiaux ainsi que les délais d'entrée en production des plantations pourraient réduire la marge d'action du projet en termes de promotion du développement des entreprises, de l'entrepreneuriat et de l'accélération de la croissance du filière.

2 Par exemple [Life Cycle Inventory and Carbon and Water Food Print of Fruits and Vegetables: Application to a Swiss Retailer](#), American Chemical Society.



Évaluation du sous-secteur :

► **Pertinence : 1** – La disponibilité de données sur la pertinence de ce sous-secteur est limitée mais ils semblent suggérer des défis en termes de participation des PME. Ce sous-secteur émergent semble avoir un impact encore faible dans la génération d'emplois en dépit de sa croissance.

► **Opportunités : 2** – Ce sous-secteur connaît un essor considérable et il va continuer à grandir et générer des profits considérables grâce à un haut niveau de rentabilité, une demande globale croissante, et l'avantage comparatif du Maroc sur le marché européen. Cependant, l'impact environnemental relativement conséquent de ce sous-secteur d'une part, et le faible impact sur la création d'emplois de l'autre, réduisent les opportunités d'engagement du projet.

► **Faisabilité : 2** – Ce sous-secteur est très attractif pour les acteurs du marché et il peut compter sur le soutien et encadrement du Gouvernement. Restent cependant des doutes par rapport à la faisabilité du projet en termes d'inclusion des petits producteurs mais surtout en terme de marge de manœuvre pour qu'un projet de trois ans puisse impacter un sous-secteur émergent avec une production à long terme (3-4 ans après l'installation).

Sources : Plan Agricole Régional : Région Gharb - Chrarda - Beni Hssen, l'Economiste.com, Agrimaroc.ma, Finance News, Transparency Market Research (TMR), entretiens avec autorités et secteur privé.

Maraîchage (y compris maraîchage bio)

CRITÈRE	SOUS-CRITÈRE	NOTES
Pertinence	Présence du groupe cible	▶ Le sous-secteur maraîcher génère annuellement un total d'environ 60 millions de journées de travail dont 50 millions au niveau de la production et 10 millions au niveau du conditionnement et d'autres activités liées au sous-secteur, soit l'équivalent d'un total de 200'000 emplois permanents. ▶ Les productions maraîchères destinées à l'export sont généralement détenues par des grands investisseurs exportateurs. Ces investisseurs sont également producteurs et agrègent, parfois, des petits agriculteurs à travers la fourniture d'intrants, l'encadrement et l'achat de leurs produits moyennant des contrats. En règle générale, ce sont plus souvent les moyennes et grandes entreprises qui ont les capacités et la technologie nécessaire pour produire des produits à forte valeur ajoutée qui répondent aux normes internationales des marchés d'exportation. ▶ Les PME approvisionnent aussi le marché local.
	Représentation féminine	▶ Les femmes participent dans la phase de la récolte ainsi que dans le conditionnement et la transformation des produits maraîchers comme elles le font dans d'autres sous-secteurs agricoles.
Opportunités	Impact et échelle	▶ Pour la campagne 2017-2018 au niveau national, les exportations des produits maraîchers ont enregistré un volume de 1'179'000 tonnes contre 1'124'000 tonnes durant la campagne précédente soit une progression de 5% par rapport à la campagne 2010-2011 (731.000 tonnes). La région de Rabat-Salé-Kénitra totalise un assolement maraîcher global de 41'000 hectares avec une production maraîchère de 1,4 million de tonnes (T) pour la campagne agricole 2019-2020. ▶ D'après la Direction Régionale de l'agriculture de RSK, la région reste sous-équipée en capacités de traitement post-récolte pour la plupart des productions. ▶ Les cultures maraîchères sont très variées et approvisionnent le marché local ainsi que le marché de l'exportation tout au long de l'année. Dans la région de RSK, ce sous-secteur inclut les productions suivantes : i) les cultures d'automne-hiver (pomme de terre, oignon, carottes-navets, artichaut et choux) et ii) les cultures de printemps-été (pomme de terre de saison, tomate, oignon en vert, melon, pastèque, poivron, aubergine, courgettes, haricot vert, carottes-navets). ▶ La Direction régionale de l'Agriculture pour RSK a souligné le faible développement de l'industrie de transformation des produits agricoles ainsi que les opportunités de valorisation des produits maraîchers, y compris : i) la transformation en condiments (produits en saumure et/ou acidifiés), ii) la redynamisation de la production et la transformation de la tomate industrielle. ▶ Le sous-secteur a joué un rôle important pendant la crise du Covid-19 en satisfaisant la demande locale croissante dans une période où les importations étaient en difficulté. Vu l'enjeu majeur, la Direction Régionale de l'Agriculture, en collaboration avec Ministère d'Intérieur et du Commerce, a procédé à la mise en œuvre de toutes les mesures nécessaires telles que l'approvisionnement en eau d'irrigation, la sensibilisation et le renforcement de la communication avec les professionnels, l'accompagnement des producteurs à chaque niveau de la chaîne de valeur pour assurer d'une part la durabilité de l'approvisionnement du marché et, d'autre part, prévenir la situation sanitaire des exploitations agricoles et des unités de valorisation contre la Covid-19 par le renforcement de la traçabilité et la sécurité sanitaire.
	Développement durable	▶ Comme cela est le cas dans d'autres sous-secteurs de l'agro-industrie au Maroc, certains producteurs maraîchers s'engagent dans la production biologique. D'après l'association marocaine des productions biologiques (FIMABIO) créée en 2010, l'agriculture biologique concernait 800'000 ha en 2014, dont une majorité de surfaces pour la cueillette de plantes spontanées, plus de 8'000 hectares de culture et 1 841 ha en conversion. La majorité de ces surfaces cultivées concernaient des produits maraîchers (fruits et légumes) suivie des plantes aromatiques et médicinales de l'argan, et des céréales. Dans la région de RSK, l'agriculture biologique occupe 1500 Ha. ▶ Selon des autorités rencontrées, la demande locale de fruits et légumes bio est en nette hausse mais une partie importante des produits agricoles biologiques est destinée à l'exportation, soit en frais soit en transformé. Ces exportations se concentrent sur les primeurs (haricot, maïs doux, melons, concombres, poivrons, courge-courgettes, tomates), les agrumes (navel, citrons, clémentine) et certains produits transformés (plantes aromatiques et produits divers, haricots verts en bocal, olives de table, fraises surgelées, huile d'argan, jus d'orange). ▶ En ce qui concerne le marché local, les produits maraîchers bio sont commercialisés dans les marchés paysans, dans quelques magasins de commerce, distribution de paniers et approvisionnement de quelques restaurants.
	Création d'emploi de meilleure qualité	▶ Tout comme cela est envisagé par les stratégies de développement du secteur de l'agro-industrie, le sous-secteur présente un potentiel important de création d'emplois de qualité dans la transition vers la transformation et le conditionnement du produit brut ainsi que dans le développement de la niche de production biologique pour le marché local et d'exportation. ▶ Le sous-secteur présente aussi des opportunités à travers une meilleure connexion entre les petites exploitations et les grandes unités de valorisation.

Faisabilité	Compétences et motivation des acteurs de marché	► Sur le plan organisationnel, le sous-secteur maraîcher est organisé dans le cadre de la Fédération Interprofessionnelle Marocaine de production et d'exportation des Fruits et Légumes (FIFEL). Cette dernière regroupe cinq associations professionnelles nationales (APEFEL, ASPEM, PPM, APEO, AMCOM). Le sous-secteur du maraîchage est un sous-secteur établi qui est désormais devenu un des piliers les plus importants de l'exportation marocaine. Cela représente un avantage en termes de disponibilité et de capacités des acteurs de marché pour la mise en œuvre de nouvelles initiatives et de modèles d'affaire innovants.
	Projets existants	► Dans le cadre du Plan Maroc Vert, le contrat programme pour le sous-secteur maraîchage de primeurs prévoit des investissements à hauteur de 21 milliards Dhs sur la période 2009-2020, dont 2 milliards Dhs assurés par l'État marocain. Il vise l'extension des superficies cultivées pour atteindre 59 000 ha en 2020, dont 27'500 sous serres, l'augmentation de la production de 1,7 à 3,4 millions de tonnes et 1,7 millions de tonnes exportées pour des recettes en devises de 10 MM Dhs en 2020. En termes d'emploi, l'objectif est la création de 40 millions de jours supplémentaires par an en 2020.
	Faisabilité de la mise en œuvre	► Le projet pourrait avoir du mal à trouver ses repères et sa marge de manœuvre dans ce sous-secteur très large. Cependant, la diversité de produits et de niches de marchés (local, exportation, biologique) offre au projet deux avantages non négligeables : 1. Une flexibilité plus large dans l'identification d'interventions stratégiques dans le cadre de l'analyse de système de marché qui va suivre ; 2. L'opportunité d'avoir un impact plus large que dans d'autres sous-secteurs, notamment si les interventions visent des aspects qui améliorent le sous-secteur dans son intégralité (et non seulement une chaîne de valeur spécifique).

Évaluation du sous-secteur :

- **Pertinence : 3** – Le sous-secteur du maraîchage génère plusieurs millions de journées de travail pour des hommes et des femmes dans la région. Les PME participent à ce sous-secteur en produisant pour le marché local ou en approvisionnant des moyennes et grandes entreprises exportatrices en frais, ou les unités de transformation souvent localisées en dehors de la région (Fès-Meknès, Souss-Massa, Oriental). La pertinence de ce sous-secteur est aussi liée au fait qu'il englobe les travailleurs et producteurs dans plusieurs filières de fruits et légumes, y compris les filières bio.
- **Opportunités : 3** – Ce sous-secteur est bien établi et sa croissance progressive est soutenue par une demande locale et globale. Il présente d'intéressantes articulations avec le développement durable (production biologique) et la résilience des cultures de base.
- **Faisabilité : 2** – Ce sous-secteur est très divers, le projet pourrait donc avoir du mal à trouver ses repères et sa marge de manœuvre mais il pourrait aussi avoir un impact large et stratégique sur plusieurs filières et travailleurs.

Sources : Fellah Trade, Plan Agricole Régional : Région Gharb - Chrarda - Beni Hssen, l'Economiste.com, Agrimaroc.ma, AMABIO, HAL : Rapport de synthèse sur l'agriculture au Maroc, entretiens.



Apiculture

CRITÈRE	SOUS-CRITÈRE	NOTES
Pertinence	Présence du groupe cible	▶ Longtemps dominé par la production traditionnelle familiale, ce sous-secteur compte aujourd'hui environ 34'000 apiculteurs modernes qui tirent leur revenu en totalité ou en partie de cette activité. Le nombre de travailleurs est inconnu. ▶ La région RSK compte 177'500 ruches. Il est estimé que l'entretien de trois ruches génère une quinzaine d'heure de travail par mois.
	Représentation féminine	▶ Selon l'étude d'un projet de Swisscontact, il s'agit d'un sous-secteur qui emploie une proportion importante de femmes et de jeunes en zone montagneuse et qui s'impliquent dans tout le processus de la chaîne de valeur.
Opportunités	Impact et échelle	▶ <i>GVC Research</i> estime que la valeur de marché du sous-secteur va atteindre les 14.4 milliards de dollars en 2025 avec un taux de croissance annuelle de 8.0% (2019-2025). ▶ En 2015, la région de Rabat-Salé-Kénitra a produit 2'200 tonnes de miel, près de la moitié de la production nationale. ▶ Jusqu'en 2010, l'apiculture marocaine était marquée par la prédominance du secteur traditionnel de production familiale qui représentait près de 70% du sous-secteur. Grâce aux efforts déployés par le plan Maroc Vert, le sous-secteur se caractérise aujourd'hui par la dominance du secteur moderne qui représente 66% des effectifs avec une production moyenne par ruche de 4 à 10 kg selon les conditions climatiques et la conduite du rucher. ▶ Malgré la modernisation du sous-secteur soutenue par le Plan Maroc Vert, la croissance de ce sous-secteur est légèrement stagnante avec, pour la région de RSK, 173'000 ruches et 1'800 T de miel en 2011, contre 182'000 en 105 ruches et 2'200 en 2015. ▶ Les exportations de miel marocain sont très faibles ne dépassant pas quelques tonnes par an sous forme d'échantillons de miels de terroirs. La production vise principalement le marché local. ▶ Face à l'insuffisance de la production locale pour satisfaire le marché local, des quantités de miels sont importées surtout pendant le mois du Ramadan. Une moyenne de 1'300 tonnes par an sont importées (principalement de Chine, d'Inde, d'Égypte, d'Espagne et d'Argentine) à des prix de 20 à 30% inférieurs à celui produit localement. Les importations de miel suivent une courbe ascendante depuis 1989 à 2015, avec une évolution de plus de 163%. ▶ A l'instar des autres régions, le sous-secteur de l'apiculture dans la région connaît certaines contraintes : l'utilisation anarchique des produits non homologués, la régression de la superficie de la forêt d'eucalyptus et l'absence d'organisation de la commercialisation, ce qui entraîne des difficultés d'écoulement de la marchandise.
	Développement durable	▶ Le sous-secteur se caractérise par son faible impact environnemental et constitue une composante importante de l'agriculture puisqu'il permet la pollinisation de nombreuses cultures (arbres fruitiers, cultures oléagineuses, petits fruits, cultures légumières, productions de graines et de semences). ▶ La durabilité de ce sous-secteur peut être renforcée à travers des méthodes durables de lutte et de contrôle des maladies préservant davantage les abeilles.
	Création d'emploi de meilleure qualité	▶ L'irrégularité de la production marocaine et la demande locale offrent une marge de manœuvre pour la substitution d'importation, l'entrepreneuriat et le renforcement des capacités pour une production efficiente et durable. Néanmoins la quantité d'heures de travail que ce sous-secteur peut générer, du moins dans le maillot productif de la chaîne, semble assez limitée (en moyenne 15 heures par mois pour l'entretien de 3 ruches).
Faisabilité	Compétences et motivation des acteurs de marché	▶ Le Plan Maroc Vert a amplement soutenu la modernisation des pratiques de production dans ce sous-secteur. Il a contribué également au développement de l'organisation des professionnels dans le cadre de coopératives pour profiter de ses avantages : octroi des ruches pleines, équipements, encadrement, etc. ▶ Le nombre de coopératives actives dans le sous-secteur d'apiculture au niveau des provinces de la région de Rabat-Salé-Kénitra s'élève à 375 avec près de 2.600 adhérents. ▶ La Fédération Interprofessionnelle Marocaine de l'Apiculture (FIMAP) a été l'initiatrice de l'idée d'intégration des organisations professionnelles apicoles maghrébines. Ainsi, en 2012, les cinq pays du Maghreb ont acté la naissance de l'Union du Maghreb Arabe d'Apiculture (UMAAPI). ▶ Une étude sur l'apiculture en Maroc (HAL Archives) souligne que l'organisation actuelle du sous-secteur semble freinée par une multiplicité de représentants et par le fait que les apiculteurs sont pour les uns amateurs, et pour les autres professionnels, ce qui créent des divergences et une difficulté à prioriser les interventions stratégiques.
	Projets existants	▶ Divers programmes ou projets portés par des agences nationales ou régionales ont distribué des ruches modernes peuplées et du matériel technique apicole aux apiculteurs membres des coopératives. ▶ Le projet ASAP-M porté par Swisscontact en collaboration avec la FIMAP, vise à renforcer les capacités institutionnelles de l'interprofession et à doter les apiculteurs relevant de 5 régions de l'ensemble des connaissances et pratiques sur les techniques de bonne conduite apicoles à travers les séminaires de formations et la mise en place des unités apicoles pilotes comme référentiel de qualité de production.
	Faisabilité de la mise en œuvre	▶ Le sous-secteur a bénéficié d'un appui considérable de la part des institutions nationales et régionales, notamment à travers la distribution des ruches. Cet appui est susceptible d'avoir « déformés » certaines fonctions du marché et pourrait limiter la faisabilité de certaines interventions plus « orientées marché » telles qu'envisagées par le projet.



Évaluation du sous-secteur :

- **Pertinence : 1** – La disponibilité de données sur la pertinence de ce sous-secteur est limitée mais le nombre d'apiculteurs au niveau national et le nombre de ruches au niveau régional suggèrent que l'échantillon de bénéficiaires d'une potentielle intervention dans ce sous-secteur serait assez limité en comparaison avec d'autres sous-secteurs.
- **Opportunités : 2** – Le sous-secteur a pu évoluer d'une production traditionnelle à une production en prévalence moderne. L'apiculture présente des atouts pour le développement durable et d'importantes opportunités existent dans la substitution d'importation. En dépit de ces investissements et opportunités, la croissance du sous-secteur stagne.

- **Faisabilité : 2** – Le sous-secteur a bénéficié d'importants investissements publics et reste une priorité pour la région de RSK. Néanmoins, cet appui ne s'est pas encore traduit en une croissance du sous-secteur, ce qui pourrait indiquer que les motivations des acteurs privés à investir dans le sous-secteur sont encore faibles.

Sources : Plan Agricole Régional : Région Gharb - Charda - Beni Hssen, HAL Archives ouvertes Vol. 20 n.1 «L'apiculture au Maroc: focus sur la production de miel », Agrimaroc.ma, l'Economiste.com, entretiens.

Produits laitiers

CRITÈRE	SOUS-CRITÈRE	NOTES
Pertinence	Présence du groupe cible	▶ Au niveau national, le sous-secteur procure un revenu à près de 400'000 foyers et assure 460'000 emplois permanents en plus des quelques milliers d'autres sur toute la chaîne de valeur. L'aval concentre 2 700 centres de collecte de lait et 82 usines laitières. ▶ 95% des éleveurs de bovins ont moins de 10 vaches (petits agriculteurs). ▶ L'interprofession Maroc Lait considère que l'entretien de 10 à 15 vaches engendrent la création d'un emploi et chaque centre de collecte de lait emploie 3 personnes en moyenne.
	Représentation féminine	▶ Des statistiques sur l'implication des femmes n'ont pas été identifiées. En règle générale, les femmes sont fortement impliquées dans la production laitière, notamment dans des activités situées en amont de la chaîne de valeur.
Opportunités	Impact et échelle	▶ Le sous-secteur génère un chiffre d'affaire de 13 milliards de dirhams dont 7 milliards reviennent aux acteurs de l'amont dans le monde rural. ▶ 82% de la production se fait dans les « bassins laitiers », ce qui inclut entre autres les régions de Ghrab, Loukkos et Chaouia. En 2017, 2,6 milliards de litres de lait ont été produits. ▶ Hormis quelques faibles volumes d'exportation (vers la Mauritanie, le Qatar et le Sénégal), la filière du lait frais vise principalement le marché local encore dominé par l'importation de produits laitiers. Deux pays concentrent 60% des achats marocains: les Pays-Bas (32,1%) et la France (27,5%). Ils portent sur le lait infantile, l'UHT et le lait en poudre. En revanche, les exportations marocaines de fromage vers les pays arabes totalisent 632 millions de Dhs en 2018. Un montant en baisse par rapport à 2015 (plus de 1 milliard de Dhs). ▶ Les importations de poudre de lait sont en partie exonérées de droits de douane dans le cadre de quotas (accord Maroc-UE). Ces importations sont réparties entre les usines pour la fabrication des dérivés. D'autre part, les importations des fromages sont lourdement taxées à l'importation et progressent à un rythme élevé, comme celles du beurre. Le total des importations des produits laitiers transformés s'élève à un peu plus de 2 milliards Dhs. Des autorités rencontrées lors du travail de terrain ont relevé les opportunités de substitution d'importation qui se sont d'autant plus confirmées pendant la crise du Covid-19 qui a perturbé les importations. ▶ Le sous-secteur assure la sécurité alimentaire du pays en produisant 96% des besoins nationaux en lait et dérivés. Cependant, la consommation locale stagne : 72 litres par habitant et par an (la consommation française est de 290 litres de produits laitiers par an et par habitant). Le niveau de consommation reste en dessous de 10 points par rapport à la norme de l'Organisation mondiale de la santé. ▶ Entre 2014 et 2017, l'activité laitière a progressé à un rythme modéré, après une phase de croissance soutenue qui avait marqué les cinq années antérieures. En moyenne annuelle, la hausse de production s'est située à 1,9%, au lieu de 5% entre 2009 et 2013. Cette modération s'est accompagnée par une réduction des importations des produits laitiers hors fromage et beurre, notamment au cours des années 2015 et 2016. ▶ Le nombre de centres de collecte de lait a atteint 2'800 en 2017, avec une capacité globale de collecte dépassant les 2,5 millions de litres de lait par jour. Cette collecte porte sur 64% de la production laitière estimée à 2,4 milliards de litres par an. ▶ Le sous-secteur se heurte à des problématiques de surproduction saisonnière, stagnation de la consommation locale et concurrence extérieure liée aux accords de libre-échange.
	Développement durable	▶ Selon l'interprofession Maroc Lait, une des contraintes du sous-secteur est liée aux ressources en eau. Pour produire un litre de lait, il faut plus de 1.000 litres d'eau ce qui inclut la production des fourrages et autres aliments de bétail. De plus, certaines matières premières grossières consommatrices d'eau, notamment le maïs et le soja, sont pour l'essentiel importées. ▶ En 2017, la Fimlait (aujourd'hui Maroc Lait) a organisé une rencontre internationale avec des professionnels du sous-secteur de 13 pays afin d'échanger des savoir-faire et partager les expériences sur la manière dont le sous-secteur de produits laitiers pourrait s'ériger en vecteur de développement sans impacter l'environnement. ▶ La « Charte Qualité du Lait Collecté » prévoit de soutenir la production en récompensant les éleveurs et centres de collecte méritants, notamment à travers un système de rémunération indexée à la qualité. Ce dispositif permet de promouvoir des pratiques d'élevage respectant les normes sanitaires et environnementales.
	Création d'emploi de meilleure qualité	▶ La perspective de substitution de produits importés à travers l'augmentation de la productivité, la diversification de la transformation et la promotion de la consommation locale est le pari fait par le gouvernement pour générer des nouveaux emplois sur l'ensemble de la chaîne de valeur. ▶ Les nouvelles unités de collecte et de transformation offrent une porte d'entrée intéressante pour la création d'emplois décents et de haute valeur ajoutée.

Faisabilité	Compétences et motivation des acteurs de marché	▶ Le sous-secteur s'est doté d'un contrat programme 2009-2014, un second couvre actuellement la période 2015-2020. Il vise des interventions en aval et en amont de la chaîne pour augmenter la productivité des exploitations laitières. Dans le cadre du Plan Maroc Vert, pas moins de 68 projets ont été lancés dans ce sous-secteur. ▶ L'investissement privé réalisé par les producteurs dans le sous-secteur des produits laitiers s'élève à 5,3 milliards de Dhs, entre 2008 et 2017. ▶ Dans le cadre de ce contrat programme, la Fédération interprofessionnelle marocaine du lait (Maroc Lait) doit assurer la prise en charge des frais de gestion du centre de formation des producteurs, l'extension de l'insémination artificielle, l'adhésion aux programmes d'assainissement des élevages laitiers vis-à-vis des maladies contagieuses, ainsi que l'amélioration de la qualité du lait tout au long de la chaîne (de la production à la distribution) et la promotion de la consommation. ▶ Le sous-secteur dispose d'un centre (« Zoopole ») à Casablanca pour la formation continue en matière de qualité et hygiène du lait ainsi qu'en matière d'évaluation des rendements en lait des vaches. L'école Fouarate (à Kenitra) est spécialisée dans la formation des techniciens d'élevage.
	Projets existants	▶ Le contrat programme a bénéficié de 2 milliards de Dhs sous forme de primes à l'investissement pour la création de projets de fermes productives d'élevage laitier et de nouvelles unités de transformation : importation des génisses laitières, production des génisses locales, construction des bâtiments d'élevage, acquisition de matériel technique, investissement dans des unités de transformation, construction de centre de collecte gérés par coopératives. ▶ En 2019, Nestlé Maroc en partenariat avec le Crédit Agricole du Maroc, United Projects, Quadran Maroc et Syngenta, a lancé un Projet Pilote d'un million de Dhs dans la région de El-Jadida pour améliorer la productivité des vaches laitières et de garantir la disponibilité du fourrage tout au long de l'année. Le projet veut mettre en place une étable commune, qui sera gérée une la coopérative. ▶ En 2020, une convention a été signée par le Ministre de l'Industrie et le DG de la société marocaine Agro Juice Processing (AJP) pour l'extension de l'unité actuelle de la société basée à Meknès. Ainsi, l'objectif étant d'augmenter la capacité de traitement UHT et de lancer la production de nouveaux produits notamment le lait aromatisé. La réalisation de ce projet d'investissement, dont le montant s'élève à 45,3 millions de Dhs, permettra la création de 120 emplois directs.
	Faisabilité de la mise en œuvre	▶ Les stratégies et investissements publics sont alignés avec les objectifs du projet en ce qui concerne la création d'emplois dans des occupations de haute valeur ajoutée (transformation). ▶ Non seulement le secteur public mais aussi le secteur privé s'engage et investissent dans ce sous-secteur. Cependant, de par son expérience dans l'appui de systèmes de marché et de chaînes de valeur, l'OIT a pu observer que la multiplication d'interventions, surtout de type subventionnel (p.ex. subvention d'animaux, matériel, infrastructure), pourrait limiter la marge d'action d'interventions dites « orientées vers le marché » à cause de distorsion de dynamiques de marché.

Évaluation du sous-secteur :

▶ **Pertinence : 3** – Le sous-secteur est particulièrement pertinent pour le groupe cible et permet de générer une plus haute marge de bénéfices pour les éleveurs et PME. Malgré l'absence de données, le sous-secteur est très souvent dominé par la présence féminine, notamment dans la production mais aussi dans la transformation.

▶ **Opportunités : 2** – Les opportunités de croissance du sous-secteur se limitent au marché local car les exportations du Maroc sont très limitées et peu concurrentielles. La perspective de substitution d'importation pourrait être attractive mais elle est actuellement limitée par des contraintes dans la demande locale et par une faible capacité productive.

▶ **Faisabilité : 2** – Le dynamisme et la motivation des acteurs publics et privés dans ce sous-secteur sont des facteurs positifs mais la multiplication d'initiatives et d'investissements directs pourraient avoir « déformés » certaines fonctions du marché et pourraient ainsi limiter la marge de manœuvre de certaines interventions plus « orientées marché » envisagées par le projet.

Sources : Plan Agricole Régional : Région Gharb - Charda - Beni Hssen ; Contrats programmes pour le développement des sous-secteurs de production l'Economiste.com ; Agrimaroc.ma, Finance News ; FIMALAIT ; Fellah-trade, « Rapport annuel 2018 » - Office des Changes.

Oléiculture (principalement olive, huile et conserves)

CRITÈRE	SOUS-CRITÈRE	NOTES
Pertinence	Présence du groupe cible	▶ Le sous-secteur oléicole constitue une source importante d'emplois procurant plus de 51 millions journées de travail par an, soit l'équivalent de 380.000 emplois permanents en Maroc. ▶ Au niveau national, la transformation des olives se fait par un secteur moderne composé de près de 1.000 unités industrielles ou semi-industrielles et un secteur traditionnel composé de 11.000 unités traditionnelles, les maâsras. La conservation des olives est assurée par 75 unités modernes (2/3 de production) et par des unités artisanales. ▶ 93% des producteurs oléicoles sont des petits exploitants qui possèdent une superficie inférieure à 5 ha. ▶ Des données quant aux spécificités dans le nombre d'emplois et de producteurs dans la région de RSK n'ont pas été identifiées et l'oléiculture a rarement été mentionnée par les acteurs rencontrés comme pertinent pour la région. Cependant, depuis le lancement du Plan Maroc Vert et le Plan agricole régional, la région de RSK a procédé à l'extension des superficies plantées en olivier : de 39.539 ha en 2008 à 66.134 ha en 2018, soit une augmentation de 67%.
	Représentation féminine	▶ Au niveau national, le sous-secteur emploie beaucoup de femmes dans la récolte et la transformation des olives, notamment l'élaboration des olives de tables. Le pourcentage des femmes employées dans l'oléiculture est estimé à 36%. Il s'agit en grande partie d'un emploi saisonnier, précaire et informel.
Opportunités	Impact et échelle	▶ La baisse de la production oléicole lors de cette campagne (2018-2019) ne cesse d'avoir des répercussions négatives. En effet, le Maroc passe au rang de troisième exportateur mondial d'olives à celui de 4^{ème} après l'Espagne, la Grèce, et le Portugal. En dehors des producteurs de l'Union européenne, le Maroc est en concurrence directe avec la Tunisie. ▶ Le Maroc produit annuellement 1.500.000 tonnes d'olives, 160.000 tonnes d'huile d'olive et 90.000 de conserve d'olive. Le sous-secteur est essentiellement tourné vers l'export avec un volume moyen de 90.000 tonnes d'huile d'olive exportées à fin octobre 2019. En valeur, ce volume représente un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de Dhs, bien moins de ce que réalisait le sous-secteur dans les années 2000 avec 2,5 milliards de Dhs à l'export. ▶ Depuis plusieurs années, la qualité de l'huile d'olive extra vierge du Maroc est reconnue et figure parmi les favoris lors de concours internationaux. ▶ Selon le Département américain du commerce (USDA), en 2020/2021, la production mondiale d'huile d'olive pourrait reculer pour la troisième année consécutive due aux contreperformances de la filière au sein de l'Union européenne. ▶ Selon les données du Conseil Oléicole International (COI), la consommation d'huile d'olive à l'échelle mondiale est restée relativement stable en passant de 2,9 à 2,8 millions de tonnes entre les campagnes 2009/2010 et 2016/2017. ▶ Le sous-secteur est subdivisé en quatre principaux maillons : la fourniture des intrants et des facteurs de production, la production des olives, l'industrie de trituration et commercialisation des huiles d'olive, l'industrie de conservation des olives de table et de commercialisation. ▶ La production de RSK est estimée aujourd'hui à 45.500 tonnes, dont 80% sont destinées à l'extraction de l'huile d'olive et 20% aux unités d'emballage. Concernant la valorisation de la filière oléicole, la région de Rabat-Salé-Kénitra dispose de 29 unités modernes d'extraction d'huile d'olive, avec une capacité de production de 28 tonnes/jour. ▶ Il s'agit d'une filière orientée vers la transformation : 65% de la production est destinée à la trituration et 25% à la conserverie. 10% est autoconsommée ou perdue. ▶ Malgré l'accroissement de la superficie oléicole, la production marocaine d'olives connaît d'importantes fluctuations, principalement attribuées à des facteurs tels que les aléas climatiques ou à l'alternance de l'olivier. ▶ Selon des professionnelles interrogées, le sous-secteur présente des problématiques de commercialisation, une grande partie des stocks restant invendue. La production stagnerait à cause du faible rendement à l'hectare, de l'éclatement des exploitations qui bloquent la mécanisation des certaines activités et des dysfonctionnements dans la chaîne de l'approvisionnement. ▶ La filière oléicole a été frappée de plein fouet par la crise pandémique qui a impacté le cours normal de la récolte, et surtout de la trituration. En conséquence, les prix seront du produit vont augmenter, aussi bien sur le marché local qu'à l'export.
	Développement durable	▶ Les eaux usées des usines de transformation des olives et d'extraction d'huile d'olive font l'objet de nombreuses critiques, notamment dans la vallée de l'oued Za (Oriental) où les rejets des usines comportant essentiellement du phénol, du bio oxygène et de la DCO, auraient causé ainsi la disparition de quelques espèces, et surtout l'augmentation du nombre des maladies respiratoires et épidermiques dans la ville de Taourirt. ▶ En 2018, un projet de décret a été initié pour réglementer l'épandage sur les terres agricoles des résidus liquides issus des unités de trituration des olives. ▶ D'autre part, il existe un sous-secteur oléicole dit « vert » principalement caractérisé par une variété d'arbres autochtones et une densité inférieure à 180 arbres/ha. Selon une étude de CNUCED, l'oléiculture contribuerait de manière significative à la préservation de l'environnement, en fournissant un couvert végétal résistant à la sécheresse, en contribuant à la lutte contre l'érosion du sol.
	Création d'emploi de meilleure qualité	▶ Selon l'étude CNUCED, le sous-secteur a le potentiel de générer des emplois additionnels dans les différents maillons des chaînes de valeur. ▶ Au moins la moitié reviendra à l'amont agricole car ce dernier requiert une main d'œuvre importante. ▶ Le développement du sous-secteur oléicole vert peut participer à la création de nouveaux emplois liés à la gestion durable de l'environnement (cabinets de conseil, traitement des margines, valorisation des grignons, écotourisme).

Faisabilité	Compétences et motivation des acteurs de marché	▶ Le sous-secteur bénéficie d'un contrat-programme conclu en 2009 entre le Gouvernement et l'interprofession oléicole pour la période 2009-2020. Dans ce cadre, le Gouvernement s'est engagé à accorder de nouvelles aides notamment à l'exportation pour l'huile d'olive et les olives de table pour la période 2017-2021. ▶ La Fédération Marocaine Interprofessionnelle de l'Olive (INTERPROLIVE) a été créée en 2017. La fédération est constituée de 3 collèges : La FENO pour les producteurs d'olives, la FEHOM pour la production d'huile d'olive et la FICOPAM pour la production des conserves d'olive. ▶ Depuis 2009 et dans le cadre du Plan Maroc Vert, le programme a dédié à la filière oléicole une enveloppe de 29 milliards de Dhs dont 8,4 milliards de Dhs financés par l'État. ▶ Le Salon National de l'Olivier organisé en 2019 par la Fédération Interprofessionnelle Marocaine de l'olive, sous l'égide du Ministère de l'Agriculture et en collaboration avec des autorités de plusieurs provinces productrices (mais aucune de RSK) avait comme thème principal « l'olivier, filière phare pour la création d'emploi ». Le salon a réuni pas moins de 100 exposants représentant différents opérateurs du secteur et des sociétés étrangères issues d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne et de France.
	Projets existants	▶ Des mesures incitatives ont été mises en place dans le cadre du pilier II du Plan Maroc Vert visant la promotion de la filière oléicole. À cet effet, 11 projets ont été réalisés dans ce secteur au profit de 10.216 petits agriculteurs sur une superficie de 25.000 ha. L'enveloppe budgétaire consacrée à cette grande opération est de l'ordre de 227 millions de Dhs. ▶ Pour ce qui est du pilier I, qui concerne l'agriculture à forte valeur ajoutée et à forte productivité, le Plan a réalisé 14 projets sur une superficie de 5.500 ha au profit de 1.280 agriculteurs. Ces projets ont nécessité un investissement de 432 millions de Dhs. Deux nouveaux projets de 4,2 millions de Dhs seront lancés sur une superficie totale de 304 ha au profit de 153 agriculteurs. Selon la Direction régionale de l'agriculture (DRA) de Rabat-Salé-Kénitra, le programme agricole régional vise à atteindre une superficie de 100.984 ha à l'horizon 2020. ▶ La filière est l'objet de nombreux projets et investissements, notamment un programme de 79 millions de dollars lancé en 2016 par l'Agence pour le développement agricole (ADA) en partenariat avec la Banque Islamique de développement (BID). L'appui inclut : plantation de près de 18.000 hectares d'olivier, l'aménagement hydro agricole sur 136 kilomètres, la construction de 48 kilomètres de pistes rurales, l'installation de 18 unités de valorisation d'une capacité de trituration des olives de 60 à 100 tonnes par jour. Cela pourrait réduire la marge d'action et la valeur ajoutée du projet ProMaroc dans ce secteur.
	Faisabilité de la mise en œuvre	▶ L'importance de ce sous-secteur se reflète dans la multiplicité d'acteurs, projets, interventions et réglementations mises en place pour appuyer l'oléiculture. Ces appuis sont variés et souvent conséquents (voir 79 millions BID) ce qui pourrait limiter la marge d'action et la valeur ajoutée du projet ProMaroc dans ce sous-secteur.

Évaluation du sous-secteur :

▶ **Pertinence : 2** – L'oléiculture est un sous-secteur stratégique pour les petits producteurs (qui dominent ce sous-secteur) et représente une source importante d'emploi (surtout pour les femmes) au niveau national. L'absence de données actualisées sur le nombre de travailleurs et de petits producteurs engagés dans l'oléiculture dans la région de RSK est compensée par des informations sur la superficie agricole dédiée à cette culture dans la région qui ne cesse d'augmenter.

▶ **Opportunités : 2** – Malgré l'accroissement de la superficie oléicole et le bon positionnement du Maroc dans les exportations mondiales, la production marocaine d'olives se caractérise par d'importantes fluctuations. Le sous-secteur se heurte à des problématiques de production (morcellement du terrain par exemple) et de commercialisation. L'atténuation des effets des déchets oléicoles sur l'environnement reste un thème d'actualité.

▶ **Faisabilité : 2** – Le sous-secteur a bénéficié d'importants investissements publics et elle reste une priorité pour plusieurs acteurs au niveau national. La multiplicité d'acteurs (voir collèges de l'interprofession par exemple) et de projets (souvent conséquents) pourrait limiter la marge d'action et la valeur ajoutée du projet ProMaroc dans ce sous-secteur.

Sources : Plan Agricole Régional : Région Gharb - Charda - Beni Hssen , Agrimaroc.ma, USDA, l'Economiste.com, « Rapport annuel de la Cour des comptes au titre de l'année 2018 » Examen national de l'export vert du Maroc : produits oléicoles, romarin et thym » CNUCED, The Observatory of Economic Complexity: OEC, entretiens avec acteurs publics et privés.



Résumé de l'évaluation et des recommandations principales

Le tableau ci-dessous résume l'évaluation de chaque sous-secteur analysé. Les sous-secteurs des fruits rouges, du maraîchage (inclus maraîchage bio) et des produits laitiers, ressortent comme les plus stratégiques pour l'engagement du projet ProAgro Maroc.

SOUS-SECTEUR	PERTINENCE	OPPORTUNITÉ	FAISABILITÉ	TOTAL
Fruits rouges	2	3	3	8
Avocat	1	2	2	5
Maraîchage (y compris bio)	3	3	2	8
Apiculture	1	2	1	3
Produit laitiers	3	2	2	7
Oléiculture (principalement olive)	2	2	2	6





► Conclusions et recommandations

Ce rapport offre une triangulation de données statistiques et de renseignements qualitatifs de terrain afin d'informer un choix stratégique de deux à trois sous-secteurs agro-industriels pour le projet ProAgro Maroc. Ces sous-secteurs ont été évalués face à des critères de pertinence, d'opportunité et de faisabilité adaptés aux objectifs du projet et aux caractéristiques socio-économiques propres à l'agro-industrie au Maroc et en particulier dans la région de Rabat-Salé-Kenitra.

L'analyse a ainsi identifié les sous-secteurs suivants comme étant le plus stratégiques pour l'engagement du projet dans la région de Rabat-S-K :

- Fruits rouges
- Maraîchage (inclus maraîchage bio)
- Produits laitiers

Ce rapport et ses recommandations de sélection de sous-secteurs ont fait l'objet d'un processus de validation auprès des partenaires clés du projet des secteurs public et privé. Pendant ce processus de validation, l'OIT et ses partenaires ont pondéré les avantages et désavantages de chaque sous-secteur et décidé de procéder à une analyse de marché des trois sous-secteurs stratégiques. Cette analyse plus approfondie va permettre de cibler des filières plus précises (p.ex. : filière de primeurs bio pour l'exportation ou filière du fromage pour le marché local) et d'identifier leurs contraintes ainsi que les possibles domaines d'intervention pour le projet.

Annexe A: Liste des structures rencontrées pendant la recherche de terrain

MTIP	Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle
MAPMDREF	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
MCIE	Ministère de Commerce et de l'Industrie et de l'Économie Numérique
DSS	Direction de la Stratégie et des Statistiques
ADA	Agence de Développement Agricole
DRA-RSK	Direction Régionale de l'Agriculture de Rabat-Salé-Kenitra
CAM	Groupe Crédit Agricole du Maroc
COMADER	Confédération Marocaine de l'Agriculture et du Développement
FENAGRI	Fédération Nationale de l'Agroalimentaire
MAROCLAIT	Fédération Interprofessionnelle Marocaine du Lait
FIMABIO	Fédération Interprofessionnelle Marocaine de la Filière Biologique
IPBM	Fédération Interprofessionnelle Marocaine des Fruits Rouges
INTERPROLIVE	Fédération Marocaine Interprofessionnelle de l'Olive
ANAPEC-DIRECTION GÉNÉRALE	Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences
ANAPEC-RSK	
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
HCP	Haut Commissariat au Plan
BIO-FRAICHES	Coopératives agro-écologiques
ORMVAG	Office Régional de Mise en Valeur Agricole du GHARB
RIAM	Réseau des initiatives agroécologiques au Maroc



Organisation
internationale
du Travail



ProAgro

